TIR A L'ARC. — **Grands Archers.** — Dimanche 23, de 8 à 18 h., grand tir à l'oiseau de la Fédération de Tourcoing et cantons de Tourcoing. Mises de 5 fr. Jeu couvert.

— **Fédération de Tourcoing et ses cantons.** — Dimanche 23, au siège des « Grands Archers », 48, rue des Phalempins, à Tourcoing, tir à l'oiseau de 8 à 16 h. Mise 5 fr. par tireur, 8 coups de flèche.

TIR. — **Carabiniers du Centre.** — Classements du concours de mars 1939. — Points sortis pour la 3e catégorie : 1/7, 5 et 3 :

1er MM. Dubly Paul, 30-35, 6 fr.; 2e Delattre Paul, 24/8, 5 fr.; 3e Wittendal Lucien, 1/1-1/7, 5 fr.; 4e Nuytten Albert, 30-33, 5 fr.; 5e Vienne Ernest, 22/6, 4 fr.; 6e Deschamps Jean, 1/1-1/7, 4 fr.; 7e Nys Albert, 38-34, 4 fr.; 8e Secq Raymond, 16/8, 3 fr.; 9e Truffaut Aimable, 1/1-1/7, 3 fr.; 10e Coussement Henri, 28-28, 3 fr.; 11e Monceau Emile, 12, 2 fr.; 12e Leman Philippe, 2/7, 2 fr.

Dimanche continuation des concours mensuels et championnat. Stand ouvert au Café de l'Hôtel de Ville de 10 à 13 h. Trois primes seront réservées aux tireurs du mois.

JEUX DIVERS

FLECHETTES. — **Chez Henri Montagne**, rue de Bourgogne, 40. — Samedi 22, à 18 h. 30, 21/41 entre Petit Jean de l'ébouage et Julien Debaert de La Marlière.

— **Chez Louis Tesse**, 206, rue de la Malcense. — Partie entre Lucien Vilaeys et Claude Gilain, samedi 22 ; au pas à 16 h.

— **Chez Lucien**, rue des Trois-Pierres, 477. — Dimanche 23, à 16 h., partie 31/61 entre Camille Martens et Pierre Desmet.

BOULES. — **Vrais Amis de la Belle Bourloire.** — Samedi 22, à 19 h., l'équipe gagnante du grand tournoi de la Ville offrira un souper à ses membres et à leur épouse et à la Commission de la Fédération. La fête se terminera par le baptême du Challenge ; une partie se jouera à 17 h. 30 entre jeunes et vieux.

— **Les Amis de Melbourne.** — Dimanche 23, à 17 h., réunion mensuelle au siège, cotisations et question du Tournoi de la Suze.

— **A l'Exposition.** — Samedi 22, à 16 h., partie ordinaire du samedi. A 17 h. 30, le groupe fera jouer les œufs de Pâques offerts par des donateurs. Dimanche 23, de 11 h. à 12 h. 30, partie-apéritif.

— **Au Faisan Gris**, 140, rue J. Jaurès — Convoquées pour le tournoi du 23, les équipes Cyrille Courtens et Fernand Duhamel contre les équipes Emile Robert et A. Ghesquière ; au jeu à 15 h. Le même dimanche à 18 h., réunion obligatoire et renouvellement de la Commission.

— **Société de boules des Médaillés militaires.** — Le 23, à 9 h. 30, rue de la Latte, Médaillés militaires contre Poilus d'Orient.

— **A la Ville de Toul.** — Les 22 et 23, jeu à la platine ainsi qu'au Mouton Bleu 300 fr. de prix dans chaque jeu.

— **A la Belle-Vue.** — Dimanche, à 19 h., réunion générale ; prix du Tournoi de la Ville et intersociétaires.

— **Petit Chasseur.** — Tournoi intersociétaires, samedi, finale. l'équipe Cuvelier enleva la partie devant l'équipe Huysbaert par 11 à 10. Distribution des prix le 6 mai.

— **Les Joyeux Drilles de la Croix-Rouge.** — Dimanche 23 à 15 h. 30, tournoi intersociétaires, équipe Duthoit contre équipe Semincq Jean.

— **Mouton Bleu.** — Grand jeu à la platine les 22 et 23 avril, du samedi à 14 h. au dimanche à 20 h. 300 fr. de prix; 4 mises à 2 fr.

— **Association des Poilus d'Orient.** — Samedi 15 : Equipe Saurbecq bat Equipe Wagnon par 10 points à 8.

Samedi 22, partie intersociétaires, bouloire des Francs à Saint-François. Mouvaux à 14 h.

Dimanche 23, au Grand Saint-Martin, partie amical entre Les Médaillés Militaires contre les Poilus d'Orient à 9 h. 30.

— **Rue Tout Jus.** — Ce vendredi et samedi à 16 h. 30, partie des groupes. Dimanche à 11 h. 15, jeu en 8 bouts entre les Académiciens et les Postulants. A 17 h. réunion générale, questions diverses et tombola.

PARTIS POLITIUES

P. S. F. — On nous communique : « Ce soir, au siège, 23, rue de Gand, réunion privée, avec l'orateur régional Charlet Le Président de Tourcoing-Sud organisateur de la réunion compte que les adhérents ne manqueront pas de venir avec leurs amis ».

Résultats du Concours RADIO MODERNE

98, Rue de Mouvaux — ROUBAIX — 157, Rue l'Epeule

LA REPONSE EXACTE DU CONCOURS ETAIT LA SUIVANTE :

Poste à 1450 Fr. — Nombre de Lampes 6 — Chiffre 81

CI-DESSOUS LES NOMS DES GAGNANTS :

1 M. LEFEBVRE, 17, Quai des Mariniers, Tourcoing.
2 Mme Lucienne BALOIS, 49, Rue Mouvaux, Roubaix.
3 Mme Veuve Lécluse, Quai du Freshoy 20, Tourcoing.
4 Mme LECLERCQ, Rue Lhomond, 8, Tourcoing.
5 M. Arthur WAGNON, Rue l'Hebuterne, 52, Linselles.
6 M. Louis HERMAS, 12, Rue Pierre Dujardin, Roubaix.
7 M. NIVESSE-MAUROY, Rue des Champs, 69, Wasquehal.
8 M. BENAND, Rue des Villes, 76, Tourcoing
9 M. Juan SERNA, Rue Heri-Carette, Roubaix.
10 Mme DUJARDIN, Rue l'Alma, Fort Frasez 62, Roubaix.

98, rue Mouvaux, Roubaix munis de lesion de leur lot du 22 au 30 Avril 1939 au
Les gagnants doivent prendre possesur carte d'achat de RADIO MODERNE

Classement des chevaux. — Lundi 24 avril, à 14 h. 45, la Commission militaire procédera sur la place de la Mairie, au classement des chevaux, juments, mulets et mules.

Les propriétaires de ces animaux sont invités à faire connaître à la Mairie (Bureau militaire) les changements qui auraient pu se produire dans leurs écuries

Harmonie Ouvrière. — A la Maison du Peuple, ce vendredi, répétition générale.

Football. — Dimanche, le club local s'est rendu à Marcq, pour y rencontrer l'E. S. Annœullin en la finale du championnat du Nord de Deuxième division. La partie fut dans l'ensemble intéressante à suivre, mais il fallut déplorer l'absence dans chaque équipe de plusieurs titulaires. Annœullin en première mi-temps, se montra menaçant, mais ne put reprendre la défense roncquoise. Peu avant la fin de cette première partie. Roncq au contraire, sur cafouillage marqua 1 but. A la reprise, l'E.S.R. se reprit nettement mais malgré de louables efforts ne parvint pas à augmenter la marque. Annœullin, une minute avant la fin, par son avant-centre réussit à égaliser. Les prolongations ne changèrent rien et une nouvelle rencontre devra départager les deux rivaux, rencontre qui aura lieu le 30 Avril, sur le terrain de l'Olympique Marcquois.

Pinchonneux du Pôle Nord. — Dimanche 23, une partie de pinsons au local, café Lontgens, rue Latérale, contre Saver Pose à 8 h.

Société des Coulonneux Epargneurs. — *Dimanche 23, à 19 h.*, réunion générale au siège, café Desmettre Alfred, rue Le Lille. Tombola.

COMINES

Funérailles. — Vous êtes prié d'assister aux Convoi et Service de **Madame Laure COUROUBLE**, épouse de Monsieur Victor LECLUSE, décédée à Comines, le 19 Avril 1939, dans sa 69me année. Lesquels auront lieu le Samedi 22 Avril 1939 à 9 h. 30, en l'Eglise Saint-Chrysole à Comines. Assemblée : Grand'Place, Comines.

MOUVAUX

Anciens des armées d'occupation. — Les A.A.O. désireux de participer au congrès de Lannoy sont priés de donner leur adhésion avant le dimanche 23 avril, au Café de l'Harmonie, 104, rue de Lille.

Caisse d'Epargne. — Samedi 22, le bureau de la succursale de la Caisse d'Epargne de Tourcoing, sera ouvert à la Mairie, rue Galliéni, de 14 à 15 h. 30 pour toutes opérations. Administrateur de service : M. Lefebvre.

Amicale laïque de garçons. — Lundi 24, à 19 h 30, Café de l'Hôtel, réunion du Comite mixte des fêtes.

Les Amis de la Belle-Vue. — Samedi 22 à 21 h., banquet de la Caisse d'Epargne. Prix 20 francs par personne.

EN BELGIQUE

COURTRAI

Issue fatale d'un accident. — Le motocycliste Marcel Verlinde, 34 ans, demeurant à **Saint-Genois**, qui fut récemment grièvement blessé au cours d'un accident, a succombé à ses blessures dans une clinique de Courtrai où il avait été transporte.

LA VIE CORPORATIVE

SYNDICATS LIBRES. — On nous communique : « Tous les vendredis, permanence de 18 h. 30 à 20 h. au Foyer Populaire, place Saint-Pierre. Paiement des indemnités de chômage et réception de nouvelles adhésions. Aucune permanence n'aura lieu le samedi. »

AUX SYNDIQUES LIBRES DU TEXTILE. — On nous communique :

« Les Syndicats Libres Textile de *Roncq* rappellent que leur assemblée générale a lieu samedi 22 avril, à 15 h., au Cinéma Roncquois, rue Henri Barbusse. A cette réunion les Syndicats Libres invitent également les ouvriers et ouvrières de l'habillement et les ouvriers d'entretien des usines textiles A l'entrée de la salle on demandera le livret syndical. »

AUX SYNDIQUES LIBRES DU TEXTILE. — On nous communique :

« Le Syndicat Libre Textile du canton de Lannoy invite ses adhérents de Lys, Lannoy, Sailly et Toufflers à son assemblée générale qui a lieu samedi 22 avril, à 17 h., au Foyer Populaire, 42, rue Jules Guesde, à Lys-lez-Lannoy. Cette réunion groupera les ouvriers et ouvrières du textile et de l'habillement ainsi que les ouvriers d'entretien des usines textiles. Le livret syndical sera demandé. »

COLOMBOPHILIE

A ROUBAIX.— 1er mai, Chantilly, en loges la veille de 15 à 18 h. pour l'Aile Gauche, chez Pierre Desreux, rue de la Vigne et Clément Seeruels, rue Anatole-France à Croix. Pour l'Aile Droite, chez Auguste Rrvauc, boulevard de Mulhouse, et Paul Vandenberghe, rue de Denain. Voir affiches spéciales.

— **Aile Droite Roubaix.** — Samedi de 16 à 19 h., mise en loges pour concours de Chantilly. 500 fr. de prix répartis en séries de 25 fr., prises dans le jeu. Le reliquat par prix de 12.50 au pigeon seul Un prix par amateur. Mise 1 fr. par pigeon

— Tous les samedis et mercredis, en paniers pour Seclin chez Dejaegère, 253, rue Pierre-de-Roubaix jusque 11 h. ; chez Morman, 218, rue de l'Alma, jusque 10 h. 40 ; chez Vercambre, rue St-Louis, à Tourcoing, jusque 10 h.

— **Association Concorde et Débitants.** — Dimanche 23 avril, Clermont, rayon des deux Fédérations, 3 km., sauf Wattrelos 1.000 fr. en espèces et objets répartis en 20 prix d'honneur de 5 fr. Une série de 4 de 75 fr. ; une série de 3 de 50 fr. ; une série de 3 de 40 fr. ; une série de 3 de 30 fr. ; 4 séries de 2 de 25 fr. ; 7 séries de 2 de 20 fr. ; 7 séries de 2 de 15 fr. ; 10 séries de 2 de 10 fr. ; 12 prix de 5 fr. par pigeon seul. Un superbe régulateur moderne et un écrin de 12 cuillères à café par série de 2 désignés. mise 1 fr. Une superbe chaise-longue par 2 sur 3 désignés, mise 1 fr. Mise obligatoire 3 fr. ; mise facultative 2 fr. par prix de 10 fr. Mise en loges le 22 avril à la Concorde, 126, rue de la Gare et chez Féret, boulevard de Strasbourg, de 16 à 19 heures.

— **La Roubaisienne (Aile Gauche).** — Chantilly dimanche 23. Honneur au prorata, deux séries de 50 fr. 3 pigeons non désignés ; 4 séries de 30 fr. 2 non désignés ; 4 séries de 20 fr. et 10 séries de 10 fr., illimitées. Mise obligatoire 3 fr. ; mise facultative 1 fr. Jeu de poule habituel ; série pendulette par prix de 50 fr., série régulateur par prix de 25 fr. ; un joli baro-thermo. 2 non désignés 0.50 par pigeon. Mises en paniers à la Fosse-aux-Chênes et chez Patrolin, 6, rue du Luxembourg, samedi à partir de 4 heures.

A CROIX. — **Centre et Avenir Réunis.** — Au siège, 15, rue de la Gare, dimanche 23, Chantilly, honneur 1.200 fr. répartis en 90 prix de 10 fr. et 20 séries de 2 de 15 fr., une par amateur ; jeu de poules habituel. En paniers, samedi, de 16 h. 30 à 19 h. ; veuvage interdi

A WASQUEHAL. — **Fédération du Capreau.** — Dimanche 23, concours sur Clermont ; 100 fr de prix d'honneur en 20 prix de 5 fr. ; régulateurs par série de 2 sur 3 désignés ; mise 1 fr. ; service à café par série de 2 non désignés ; mise en paniers la veille, au siège, de 17 à 19 h. Vendredi et samedi, Seclin ; en paniers jusque 11 h.

AU PROGRES ET LIBERTE DE WASQUEHAL-FLERS. — A partir de cette semaine, les dressages auront lieu avec mise en loges au Café du Rond Point, à Pharos Sart, dans l'ordre suivant : samedi sur Phalempin jusque 10 h. ; lundi sur Vitry jusque 19 h. 20 et le mercredi sur Albert jusque 19 h. 20.

A FLERS-WASQUEHAL. — Dimanche 2. avril, de 10 h. à 16 h., au siège, du Rond-Point, 56, avenue du Sart, aura lieu l'exposition des jeunes pigeons offerts gracieusement à la société « Progrès et Liberté », de formation récente par un grand nombre de champions colombophiles de la région, dont notamment MM. Georges Dhainaut, Edouard Roussel, Raymond Masurel, Henri Wyffels, Pierre Dordain, Eleuthère Demeyer, G. Vandebogaerde, Doutreligne frères, Clotaire Surmont, etc...

A TOURCOING. — **Maison Colombophile Tourquennoise.** — Samedi 22 avril de 16 à 19 h., au nouveau siège, 29, place Charles-Roussel, en paniers pour Chantilly. 1.000 fr. de séries garanties pour la mise de 1 fr. 50 par pigeon, 36 séries réparties comme suit : un régulateur fabrication moderne ; une série de 70 fr., une de 50, une de 40, une de 30, une de 25, 10 de 20, 20 de 15 ; séries supplémentaires s'il y a lieu, aux premières séries de 2 sur 4 désignés par groupe de 4 Mise de concours 2 fr. 75 dont 2 fr. pour prix, u prix de 8 fr. par 4 inscriptions sans retenue. Jeu de mise et de poule habituel. Résultat imprimé à domicile. Pas de retenue sur les séries. Veuvage interdit

— **Concours sur St-Just au profit des Combattants du Sacré-Cœur.** — C'est ce soir, vendredi, de 4 à 7 h., chez Cyrille Deleu, 98 rue de Dunkerque, la mise en paniers pour le concours sur St-Just, organisé par la M.C.T. au profit de la Caisse de Secours du Groupe des Combattants du Sacré-Cœur. Comme principaux lots, un vélo, 2 régulateurs, 6 lustres, un fauteuil, etc., par séries de 2 sur 4 ; un carillon à la première série de 3 sur 5 Jeu de poule, rayon et règlement de la M.C.T. Le lâcher se fera pour avoir la rentrée entre 12 h. 30 et 13 h.

A HALLUIN. — **Entente Colombophile Halluinoise.** — Dimanche 23, concours sur Clermont, chez Vanbolsbeck, 31, rue d'Arcole. Samedi 22, dressage sur Lille, au même local. Le 26, sur Albert ; le 29, sur Lille, chez P. Vanderhem, rue de la Gare.

FUNERAILLES

Vous êtes prié d'assister aux FUNERAILLES CIVILES de

Monsieur Ernest DELCŒUILLERIE

Veuf de Dame Céline BAUTERS

décédé à Tourcoing, le 20 Avril 1939, à l'âge de 78 ans, lesquelles auront lieu le **SAMEDI 22 AVRIL, à 15 heures.**

L'assemblée, rue de l'Yser, 332, à 14 h. 45.

De la part de :
Madame Veuve RIZ ;
Monsieur et Madame ROUSSEAU-DELCŒUILLERIE ;
Et de toute la famille.

CET AVIS TIENT LIEU DE FAIRE-PART.

ETAT CIVIL

Naissances. — Christophe Couvreur, 17, rue de l'Amiral Courbet ; Georgette Lafrenoy, 188, rue Nationale ; Rose-Marie Debaisieux, 81, rue d'Anor ; Josiane Grenez, 42 rue de Cassel.

Décès. — Anna Capon, 79 ans, épouse Leperq, 24, rue des Acacias ; Ernest Delcœuillerie, 77 ans, 332, rue de l'Yser ; Julienne Fleuris, 58 ans, épouse Victor Derveaux, 19, rue de l'Yser.

HALLUIN

Leçons de jardinage. — Samedi 22, au Café Vouters, rue de Lille, 104, à 19 h. réunion générale de la société d'Horticulture et des Jardins ouvriers.

— Pour les membres de la société « Le Coin de terre Halluinois », réunion à 19 heures, au Café des Vieux Amis, rue Gustave Desmettre.

Consultation des nourrissons. — Ce vendredi, à 15 h., au local de la rue Gustave Desmettre, consultation par M. le Dr Mahieu.

Ecole municipale de musique. — A la mairie, ce soir, à 18 h., cours gratuit d'instruments et de solfège

Harmonie « La Sentinelle ». — Ce vendredi, à la Maison du Peuple, de 18 à 2 h., cours gratuit de solfège et d'instruments.

Concordia Harmonie. — Au Café de la Mairie, place de l'Eglise, ce vendredi, à 19 h. 30, répétition générale en vue des sorties d'été.

A la « Jeune Garde ». — Dimanche 23 la société effectuera une sortie en ville Rassemblement à 8 h. 30, au local. Tenue d'hiver.

Archers de la Saint-Sebastien. — Les sociétaires sont informés que la réunion qui devait avoir lieu samedi 22 est remise au 29 avril, à 19 h. Cette réunion sera suivie d'un souper amical.

Gymnastique « l'Avant-Garde ». — Ce vendredi au local du Parc des Sports, rue de l'Abattoir, à 18 h. 30, répétition pour les adultes (garçons).

Etat civil. — Naissance : Michel Desmet, 127, rue Gustave Desmet.

RONCQ

Aux A. C. du Blanc-Four. — Les adhérents désireux de se rendre au Congrès départemental des Anciens Combattants du Nord qui se tiendra le dimanche 30 Avril à Lannoy, sont invités à se faire inscrire au siège chez M. Pierre Capelle, où tous renseignements leur seront donnés pour le rassemblement et l'heure du départ en groupe.

Anciens des armées d'occupation. — Les membres de la section sont invités à assister à la réunion générale de l'Amicale du Centre des A.C., dimanche 23 avril, à 17 h., où une intéressante conférence sera faite par M. Alferd Struyve, sur le « Visage de l'Europe »

Amicale des A.C. du Centre. — Dimanche 23, à 17 h., au Café de la Tête d'Or, réunion générale de la section, avec intéressante conférence sur le « Visage de l'Europe », par un membre J.U.N.C., M. Alfred Struyve, de Tourcoing.

LILLE

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL

AUDIENCE DU 20 AVRIL 1939

LE TRES GRAVE ACCIDENT DE TOUFFLERS

Le 28 juillet 1938, sur le territoire de la commune de Toufflers, un lourd camion automobile heurtait M. Marcel Watte, qui était monte sur sa bicyclette. L'infortuné cycliste, domicilié rue de la Mairie, à *Sailly-les-Lannoy*, fut littéralement écrasé par le lourd véhicule. Transporté immédiatement dans un établissemen hospitalier, il reçut les soins que nécessitait son état, mais, après trois heures de souffrances, il rendait le dernier soupir sans avoir repris connaissance.

Une instruction fut ouverte et celle-ci se clôtura par le renvoi devant le Tribunal Correctionnel de Lille, du chef d'homicide involontaire, du conducteur du camion, Raymond Ponchaux, 29 ans, domicilié à *Croix*, 8, rue de la Fonderie

Après d'assez longs débats, réquisitoire et plaidoirie, Raymond Ponchaux a été condamné à 15 jours d'emprisonnement avec sursis, 50 fr. d'amende, plus quatre amendes de chacune 5 francs pour les contraventions connexes.

UN CAMBRIOLEUR SÉVÈREMENT CONDAMNÉ

Nos lecteurs ont encore le souvenir de l'important et audacieux cambriolage commis dans la soirée du 21 février dernier, à *Tourcoing*, au domicile de Mme Vandenbroucke, 7, rue de la Cloche

Après une absence momentanée, cette personne constatait qu'un individu avait profité de cette absence pour s'emparer d'une somme de 1.650 francs, de plusieurs dixièmes de la Loterie Nationale et d'une paire de gants.

Mme Vandenbroucke alla immédiatement raconter sa mésaventure à la police tourquennoise. Celle-ci, dont on doit féliciter l'activité, se mit aussitôt en campagne et ne tarda pas à appréhender le malfaiteur, un sieur Cyrille Cornard, âgé de 34 ans, teinturier, domicilié à *Tourcoing*, 61, rue du Cymbale.

Ecroué à la prison de Loos, Cornard ne fit, au cours de l'instruction, aucune difficulté pour reconnaître sa culpabilité.

Le Tribunal lui a infligé, hier, *1 an d'emprisonnement*.

...UN SECOND RECOLTE DAVANTAGE

Léon Jounion, 25 ans, rattacheur, 16, rue Bernard, à *Roubaix*, a également, le 19 février dernier, cambriolé le domicile de M. Marcel Vandeputte, s'emparant notamment d'une somme de 180 fr.

Le Tribunal a infligé à Jounion *13 mois d'emprisonnement.*

Amateurs de légumes. — Au début de l'année *1939*, de très nombreux cultivateurs, maraîchers et jardiniers de Roubaix et des communes environnantes signalaient à la police roubaisienne des vols dont ils étaient l'objet. Des légumes, attachés à la terre, étaient arrachés et enlevés, surtout pendant la nuit.

Au cours d'une surveillance active, quatre individus furent découverts et apprébendés : Alphonse Ramant, 29 ans, peigneur, 94, rue Monge, à *Roubaix* ; Fernand Maiseu, 25 ans, manœuvre, 37, rue d'Estaing, à *Roubaix* ; Georges François, 45 ans, marchand ambulant, boulevard de Mulhouse, à *Roubaix*, et Fidèle Leleu, 53 ans, même profession.

Ramant a été condamné à *6 mois d'emprisonnement* ; les trois autres co-inculpés ont encouru *4 mois d'emprisonnement.*

DANS LA RÉGION

LE CONSEIL GÉNÉRAL DU NORD *a visité, hier, l'Institut Industriel du Nord*

D'AUTRE PART, IL A EXAMINE DE TRES IMPORTANTS PROBLEMES SUR LE CHOMAGE, LES ETRANGERS REVENANT D'ESPAGNE, LA DEFENSE DE NOTRE INDUSTRIE CERAMIQUE, LA TUBERCULOSE, LES ALLOCATIONS FAMILIALES, LA RETRAITE DES VIEUX TRAVAILLEURS, ETC...

Dans le nouvel amphithéâtre de l'Institut Industriel du Nord, les Conseillers Généraux, sous la présidence de M. LEBAS, Député-Maire de Roubaix, Président de l'Assemblée, écoutent les explications qui leur sont données par M. GENET, Ingénieur en chef du Département, Directeur de l'établissement. (Ph Réveil)

La quatrième journée de la session ordinaire du Conseil général du Nord a été consacrée : 1° à la visite de l'Institut industriel du Nord ; 2° à l'étude et à la discussion de nombreux vœux émis intéressant le chômage, les étrangers revenant d'Espagne, l'établissement de Felleries-Liessies l'industrie de la céramique, les allocations familiales, la retraite des vieux travailleurs, etc.

La visite de l'Institut industriel du Nord s'imposait ca le département fait pour cet établissement (fondé en 1872 et qui toujours a été d'une grande utilité pour l'industrie de la région et pour les élèves qui en sortaient) de gros sacrifices financiers

Evidemment, l'an dernier, nos conseillers généraux, chargés de réduire les dépenses départementales, avaient eu quelque hésitation en accordant une subvention de 380.000 fr. à cette institution d'enseignement technique supérieur qui ne comptait que 40 ou 50 élèves. Le crédit avait été voté, mais en se réservant d'étudier ensuite de l'utilité de cette dépense faite Et c'est pourquoi nos administrateurs se sont rendus hier à cette école de génie civil placée sous la haute direction administrative de M. le préfet du Nord, avec le concours d'un Conseil d'administration comprenant M. le maire de Lille, les présidents de la chambre de commerce, de la Société industrielle, de l'Association des anciens élèves, des conseillers généraux, les doyens des facultés des sciences et de médecine, un représentant de l'Enseignement technique et des industriels de la région, école où les études sont à la fois théoriques, techniques et pratiques.

Au cours de cette promenade fort intéressante, très instructive, surtout depuis l'établissement des nouveaux ateliers, des nouvelles salles, M. Genet, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées et directeur de l'Institut, a mis MM. les membres du Conseil général au courant de la situation de l'école et de l'enseignement qui y était donné dans les trois années d'études.

L'Institut industriel du Nord a maintenant près de 100 élèves. Les années 1936, 1937, 1938 avaient été des années creuses

Il coûte actuellement au département 380.000 francs, contre 20.000 francs-or d'avant-guerre avec 360 élèves. Mais qui dit qu'on n'atteindra plus ce chiffre ? L'école est là avec ses salles, ses ateliers, ses machines les plus modernes. Le placement des élèves qui en sortent est on ne peut plus facile. déclare toujours M Genet, et les offres d'emploi sont supérieures aux demandes que peuvent faire les ingénieurs sortants. L'Association des ingénieurs I. D. N. apporte d'ailleurs un puissant appui aux anciens et réussit à les placer sans peine dans des conditions intéressantes et immédiatement rémunératrices.

Signalons enfin que les membres du Conseil général du Nord conduits par MM. Lebas, président, et Couteaux, vice-président.ont été reçus par MM Genet, directeur de l'Institut ; Maige, doyen de la faculté des sciences, et Decoster, président de la Société Industrielle, membres du C. A. ; Mazet, sous-directeur de l'Institut ; Delannoy, vice-président de l'Association des A. E. ; Gaillard, architecte départemental.

LA SÉANCE PUBLIQUE

A 15 h., sous la présidence de M. Lebas, assisté au secrétariat de M Charles Saint-Venant, la séance publique s'ouvrait et l'ordre du jour appelait aussitôt la discussion sur le chômage.

Le chômage

Le Conseil général ayant voté, lors de la dernière session, les crédits nécessaires pour toute l'année 1939, aucun accroissement de crédit n'est actuellement à envisager

Le nombre de chômeurs (40 000 environ) est demeuré stationnaire

On signale donc que le crédit de 23.000.000 porté au budget de 1938 au chapitre XXX, article 7, pour les subventions aux fonds municl. aux de chômage et aux caisses syndicale. de secours contre le chômage involontaire pour manque de travail s'étant révélé insuffisant, la commission départementale, dans sa séance du 25 janvier 1939, a autorisé le virement d'une somme de 1.500.000 francs de l'article 9 (fonctionnement du fonds départemental de chômage) audit article 7, du chapitre XXX.

Evidemment ce sujet de discussion en entraîna d'autres : la création d'un centre de rééducation professionnelle des chômeurs, la refonte des baux d'allocation, l'affectation des travaux de défense nationale aux chômeurs, la reintégration dans les usines. Celles du bassin d'Anzin et d'Arbel, à Douai entre autres des licenciés du 30 novembre, etc... discussion dans lesquelles MM. Martel. Delvallée, prennent une part très active.

Pour les étrangers revenant d'Espagne

M. Brachelet, maire de Somain intervient dans le débat et développe son vœu :

« Considérant que le gouvernement français a donné la promesse à la commission internationale d'évacuation des volontaires étrangers d'Espagne, de donner l'autorisation à tous les étrangers ayant séjourné et travaillé dans notre pays avant leur départ en Espagne, de leur rendre l'autorisation d'y vivre et d'y travailler ; que malgré cette promesse ils reçoivent seulement une autorisation de séjour de trois mois, d'ailleurs renouvelable ; que cette autorisation provisoire ne leur est renouvelée qu'à la condition « sine qua non » de trouver du travail ;

» Que dans tous les cas et par une mesure qui paraît généralisée et inspirée le travail est refusé systématiquement aux étrangers revenus d'Espagne ».

Le Conseil Général du Nord sollicite de M. le Préfet l'envoi d'une circulaire invitant tous les chefs d'entreprise à reprendre dans la production ces étrangers.

Le Conseil Général demande qu'en attendant l'application de cette mesure, M. le Préfet accorde le renouvellement automatique du permis de séjour aux volontaires revenus d'Espagne à la condition qu'ils apportent la preuve qu'ils recherchent du travail.

M. le Préfet du Nord n'a pas qualité pour intervenir et obliger les industriels à reprendre ces étrangers, mais il assure M Brachelet, de tout son concours et de toute sa sollicitude pour étudier les cas qui lui seront soumis et pour inviter les patrons à faire preuve de bonne volonté

La défense de la Céramique et du Verre

M. le Député Martel reprend la parole « Considérant que l'industrie du verre et de la céramique connaît dans notre département, une crise exceptionnelle et qu'il est indispensable de rechercher les moyens de lui rendre sa prospérité ;

» Considérant que le coup de force hitlérien en Tchécoslovaquie a fait passer l'industrie du verre et de la faïencerie sous le contrôle allemand ;

» Considérant que le gouvernement des Etats-Unis a annulé le traité de commerce qu'il avait avec la Tchécoslovaquie et créé en même temps une surtaxe de 25 % sur tous les produits allemands ;

» Il sollicite instamment du gouvernement qu'il prenne sans délai une mesure semblable »

Ce vœu fortement appuyé par M. COUTEAUX, maire de Saint-Amand sera transmis à l'administration supérieure.

La tuberculose

M. Forest, suivi bientôt MM. le Dr Cordonnier, Bécart, de Solre-le-Château et Lahamier, discutent du Sana de Felleries-Liessies qui, depuis quelques mois marche dans des conditions très satisfaisantes mais qui, hélas, demeure avec 150 lits disponibles.

Le Dr Cordonnier attire l'attention du Conseil Général sur l'intérêt qu'il y aurait à se pencher sur le sort de l'enfant d'âge scolaire atteint de tuberculose. Le département s'est intéressé au sort des tout-petits, au sort des tuberculeux pulmonaires et osseux, mais ne semble pas s'être préoccupé de la situation lamentable de l'enfant ou de l'adolescent tuberculeux Il en est de même d'ailleurs dans toute la France mais d'autres pays, les Scandinaves par exemple, nous ont montré le chemin.

Le Dr Cordonnier demande à M. le Préfet et à la Commission du Sanatorium de bien vouloir d'urgence, envisager la création d'un pavillon spécialement réservé aux enfants.

Les allocations familiales

L'assemblée discute un vœu de M. le député Becquart sur les allocations familiales, demandant de porter le problème sur le terrain « professionnel, ce qui n'est pas de l'avis de MM. Gabriel Plancke, Denvers, et Valentin, député-maire de Dunkerque.

M. DENVERS, de Gravelines, parle de la situation plus que misérable des marins pêcheurs, de ces chefs de famille de 5, 7, 8 enfants, qui gagnent 70 fr. par semaine et qui n'ont pas droit à l'allocation familiale, de par la loi, ce qui est une injustice flagrante (Applaudissements chaleureux). M. Valentin appuie son collègue et fait remarquer à M. le Député Becquart qu'il est en contradiction flagrante avec le vote de ses collègues politiques de la Chambre.

« Il faut, dit M. Valentin, penser à la solidarité nationale au profit de la famille française et non se tenir sur le terrain professionnel » L'assemblée applaudit à son tour à l'unanimité (sauf une voix) le renvoi à l'Administration du vœu tendant à porter sur le terrain familial, donc national, plutôt que professionnel, le problème de l'allocation familiale

La défense des planteurs de tabac

Le 5e bureau a été saisi de deux vœux, l'un de M. Crespel et l'autre de M. Dereuse, tendant tous deux à demander à l'administration de réunir dans le courant de février, au plus tard, la commission de délivrance des permis de culture du tabac.

Il est, en effet, indispensable que les planteurs connaissent le plus tôt possible la superficie qu'ils sont autorisés à planter, de façon à ce qu'ils puissent en temps voulu, louer les terres et acheter les engrais nécessaires

Le 5e bureau appelle sur ce point l'attention bienveillante de l'Administration

Il fait remarquer aux surplus qu'il serait bon d'envisager que chaque année, et pour lui éviter toute surprise dans la location et les achats qu'il est obligé de prévoir à l'avance, le planteur sera autorisé à cultiver tout au moins une superficie égale à celle de l'année précédente, et que, s'il y a lieu pour lui, à titre de pénalisation pour procès ou autre cause de subir une réduction de cette superficie, cette mesure ne soit appliquée que l'année suivante.

Pour les vieux travailleurs

M. Charles Saint-Venant, député-maire de Lille, rapporte au nom du 2e bureau, sur différents vœux relatifs à la retraite des vieux travailleurs. Tout en soulignant que le texte voté par la Chambre des Députés est insuffisant, notamment en ce qui concerne le taux, il réclame une solution rapide. Le Conseil général unanime adopte les conclusions présentées par M Charles Saint-Venant, demandant au gouvernement d'user des pleins pouvoirs qu'il a obtenus du Parlement pour rendre applicable par décret-loi le texte adopté par la Chambre, afin de réaliser sans plus tarder la réforme si impatiemment attendue par les vieux travailleurs.

Le programme de ce jour : A 9 h. 40 et 9 h. 47, départ de la Préfecture du Nord des conseillers généraux pour la visite des Chantiers de l'Exposition du Progrès Social. Réceptions à Roubaix, et à Lille (vers 11 h.), par les Municipalités de ces deux villes.

A 15 h., séance publique de clôture de la session. — R. L.

UNE DÉLÉGATION DE L'UNION DES ARTISANS DE LA RÉGION DU NORD AU CONSEIL GÉNÉRAL

L'Union des Artisans de la Région du Nord » (U.A.R.N.), soucieuse de défendre les intérêts de l'Artisanat sur les planc départemental et législatif a envoyé, hier, à 10 h., dans un salon de la Préfecture, une délégation pour présenter aux membres du Conseil général quelques revendications artisanales particulièrement importantes. Cette délégation comprenait MM. Prévost, coiffeur, président de l'U.A.R.N. ; Gielen, tailleur, vice-président de la Chambre de Métiers ; Foulon, horloger, secrétaire-adjoint de la Chambre de Métiers ; Gérard Lhermitte, facteur d'orgues, secrétaire de l'U.A.R.N. (Union Locale de Lille) ; Jacques Florin, secrétaire général de l'U.A.R.N. ; Jean Tirloy, docteur en science sociales, rédacteur en chef de « La Voix Artisanale ».

Elle fut reçue par le vice-président de la commission de l'Industrie et du Commerce de la Chambre, M. Plancke, député, entouré de parlementaires et de maires, tous membres du Conseil général.

Au cours d'un entretien très cordial des vœux furent présentés.

1. « Le Conseil général du Nord, conscient du danger que présente pour l'artisanat la pratique généralisée du Travail Noir, et les injustices qu'elle entraîne, invite le gouvernement e tle parlement à y mettre fin au plus tôt par l'adoption du projet de loi 3.444 ».

2. « Le Conseil général du Nord invite le gouvernement et le Parlement à réaliser d'urgence l'extension des allocations familiales à l'ensemble des artisans »

TRIBUNAL MILITAIRE DE LILLE

Les abus du vaguemestre. — Achille Donis, caporal au 43e Régiment d'Infanterie, remplissait les fonctions de vaguemestre. Chargé d'expédier le courrier des militaires, il a conservé par devers lui les sommes qu'on lui remettait pour affranchir les correspondances. Celles-ci n'arrivaient point à destination et c'est à la suite de réclamations que l'enquête ordonnée permit d'établir la culpabilité du vaguemestre. Au cours de l'information, on apprit que Donis s'était fait remettre une somme d'argent destiné à l'acquisition d'un objet sportif, et qu'il avait conservé la différence résultant de la somme reçue et du prix d'achat.

Le Tribunal, après réquisitoire du Commissaire du Gouvernement et plaidoirie, a condamné l'indélicat vaguemestre à 6 mois d'emprisonnement avec sursis.

Une fouille fructueuse. — Soldat de 2e classe au 1er Régiment d'Infanterie, Fernand Jumel, âgé de 20 ans, caserné à *Landrecies*, s'est mis en mesure de *fouille, de fond e comble le paquetage* de son camarade de chambre, réussisant à s'emparer d'une somme de 250 fr., qu'il conserva par devers lui.

Pour vol, Jumel a été condamné à *6 mois d'emprisonnement.*

Les Spectacles, à Lille

AUJOURD'HUI VENDREDI

Capitole. — 15 h et 20 h. 45 : « Le Déserteur ».
Familia. — Permanent de 13 à 19 h. 30 ; soirée à 20 h 45 : « Métropolitain ».
Caméo. — Permanent de 14 à 19 h. 30 ; soirée à 20 h 45 : « Blanche Neige et les Sept Nains ».
Rexy. — Permanent de 13 h 30 à 23 h 30 : « Le dernier gangster ».
Omnia. — 15 h. et 20 h 30 : « Les disparus de Saint-Agil » et « L'Ennemie bien aimée ».
Union. — 20 h 30 : « Josette et Cie » et « Pilote d'essai ».
Marivaux. — 20 h 30 : « La Marseillaise » et « On a tué ».
Eden. — Permanent de 13 h 30 à 23 h 30 : « Puits en flammes ».
Pivos-Palace. — 20 h. 30 : « Josette et Cie » et « Pilote d'essai ».

DERNIÈRE HEURE

LE CONSEIL DES MINISTRES aurait à se prononcer sur une soixantaine de décrets-lois

Les mesures envisagées comporteraient des économies, des aménagements fiscaux et des dispositions destinées à stimuler la production.

Paris 20 — Le Conseil des ministres qui se réunira demain à 16 h., semble devoir être dans l'ordre financier et économique, ainsi que dans celui de la production, le plus important qui se sera tenu depuis le 15 novembre dernier, date de la publication des décrets-lois du plan Daladier-Reynaud.

D'après les indications recueillies ce soir dans les milieux généralement bien informés, les décrets que les membres du Gouvernement seraient appelés à prendre seraient d'un nombre imposant une soixantaine environ. Il ne semble pas que les diverses mesures qui en feront l'objet soient d'ores et déjà arrêtées. Les services des divers ministères intéressés travailleront une partie de la soirée à leur élaboration et les conversations interministérielles continueront ce soir et probablement une partie de la journée de demain en vue de leur mise au point définitive.

Economies

En matière financière, les mesures envisagées paraissent être de deux ordres : Mesures d'économies que le Gouvernement serait amené à prendre, figureraient un certain nombre de décisions prises en vertu des pouvoirs conférés au Comité de la Hache, telles que la suppression ou la réorganisation de certains offices.

D'après les indications recueillies ce soir, l'Office du blé qui dépendait jusqu'à présent du Ministère de l'Agriculture serait rattaché au Ministère des Finances.

Les aménagements fiscaux

En ce qui concerne les aménagements fiscaux, on croit savoir que le ministre des Finances a l'intention de soumettre à l'approbation de ses collègues un projet de décret portant création d'une taxe nouvelle qui frapperait tous les paiements supérieurs à 100 fr. Cette taxe qui serait de 5 pour 1.000, se substituerait à la taxe sur la production dont elle dépasserait considérablement le rendement.

Pour faire face aux dépenses occasionnées par l'augmentation des charges en matière d'armements, un décret-loi autoriserait la Caisse autonome de la Défense nationale à émettre des Bons de la Défense à court terme dont l'intérêt varierait selon la durée de l'émission.

Mesures économiques

Sur le plan économique, les membres du Gouvernement auraient à délibérer d'un certain nombre de projets dont le but serait de stimuler la production et d'obtenir un abaissement du prix de revient dans l'industrie.

L'un de ces décrets porterait aménagement de la loi de 40 heures sans entrainer une augmentation des charges pour les entreprises par la modification « de certaines dispositions internes de la loi ».

Ce décret s'appliquera également aux chemins de fer pour lesquels d'autres mesures de compression des dépenses seraient prévues en vue de la réduction du déficit d'exploitation.

Enfin, parmi les autres projets en préparation, un décret autoriserait les ressortissants étrangers à établir en France certaines industries, à condition que celles-ci ne concurrencent pas les industries françaises déjà existantes.

LES FÊTES DU CINQUANTIÈME ANNIVERSAIRF DU FUHRER

L'afflux des délégations balkaniques prouve, dit-on à Berlin, que les pays qui les envoient ne se sentent pas menacés

Berlin, 20 — Le cinquantième anniversaire du Führer a été couronné par le grand défilé militaire qui permet à la presse des comparaisons entre l'Allemagne désarmée de 1933 et le Reich de 1939. Mais un des aspects les plus intéressants des solennités réside dans la présentation des « protégés » tchèques, slovaques, hongrois et bulgares, on oppose volontiers ces manifestations de sympathie des voisins et alliés de l'Allemagne aux tentatives des pays démocratiques pour parer à une agression dont l'éventualité est violemment niée à Berlin.

L'afflux des délégations balkaniques prouve, dit-on que les pays qui les envoient ne se sentent pas menacés

Du côté de la Pologne, aucun élément n'est venu confirmer les bruits de pourparlers au sujet de Dantzig La ville libre est pratiquement contrôlée par le Reich.

Une garantie de 30 ans aurait été offerte à la Roumanie

M. Gafenco, qui a quitté Berlin pour la Roumanie ce soir, serait très satisfait de ses entretiens et les dirigeants nazis affichent une satisfaction égale quant aux assurances roumaines Une garantie de 30 ans aurait été offerte par l'Allemagne à la Roumanie pour assurer le développement des relations économiques des deux pays

Cependant, les plans ambitieux de l'Allemagne contenus dans l'expression « espace vital » ne semblent pas abandonnés et le raidissement des démocraties n'est pas encore pris au sérieux. « L'Angleterre, dit-on, n'a pas encore trouvé de soldat sur le continent » et le Reich ne renonce pas à la lutte « pacifique » pour la conquête de son espace vital.

Dernière Heure Sportive

LES FOOTBALLEURS ÉCOSSAIS NE RENCONTRERONT PAS L'ÉQUIPE DE FRANCE

Paris, 20 — Le secrétariat de la Fédération française de football a reçu, aujourd'hui, un télégramme émanant de la Fédération d'Ecosse de football-association dans lequel celle-ci regrette de ne pouvoir accepter l'invitation de la Fédération française en raison du peu de temps disponible

Le match pour lequel la Fédération d'Ecosse avait été pressentie se serait disputé, contre l'équipe de France, le 30 avril.